

APPEL A PROJETS

Orléans fête le 80è anniversaire du jumelage avec Dundee en Ecosse

La Mairie d'Orléans célébrera en 2026 le 80è anniversaire du jumelage avec la ville de Dundee en Ecosse. Les deux villes ont débuté leurs échanges en 1946, au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale.

Pour fêter l'évènement tout au long de l'année, la Mairie va proposer un programme d'animations en lien avec Dundee et l'Ecosse.

1 – Objet

La Mairie d'Orléans lance un appel à projets pour permettre aux associations du territoire qui le souhaitent de participer à la programmation du 80è anniversaire du jumelage avec Dundee en proposant une ou plusieurs animations. Celles-ci devront obligatoirement se dérouler à Orléans en 2026.

2- Conditions de l'appel à projet

Seules les associations implantées sur le territoire d'Orléans Métropole ont la possibilité de proposer une animation. Les animations retenues seront conduites de façon autonome (logistique, réservation de salle, organisation générale etc). La Mairie d'Orléans pourra quant à elle attribuer une subvention pour soutenir ces animations.

Sauf exception les activités proposées doivent être gratuites et ouvertes à tous. Les actions à but lucratif sont exclues.

Les animations proposées doivent se dérouler au cours de l'année 2026.

Les animations développées dans le cadre du présent appel peuvent être de toute nature, par exemple :

- des conférences, colloques, débats,
- des manifestations publiques et culturelles (concerts, expositions...)
- des ateliers (dégustations, cuisine ...)
- des actions à destination des enfants et des jeunes (jeux de piste, spectacles, contes ...)
- des activités sportives
- tout projet visant à promouvoir le jumelage Orléans Dundee et la culture écossaise.

3- Critères de sélection des projets retenus

La sélection des projets sera effectuée par la Mairie d'Orléans en fonction des critères suivants :

- Pertinence du projet au regard des objectifs de la programmation : la promotion du jumelage Orléans Dundee et de la culture écossaise.
- Impact du projet : nombre de personnes touchées
- Qualité du projet : faisabilité.
- Moyens mis en œuvre pour réaliser le projet.

4- Fiche de candidature

Pour participer à cet appel à projet, les candidats devront compléter la fiche projet en annexe.

Les fiches pourront être transmises par mail à l'adresse suivante : sri@orleans-metropole.fr

Clôture de l'appel à projet : 31 mars 2026.

Pour toute demande de renseignement : 02.38.79.26.96

5- Subvention

Les candidatures seront instruites par le service Relations Internationales de la mairie d'Orléans. Les projets sélectionnés pourront bénéficier d'une subvention dont le montant sera apprécié en fonction du budget du projet.

6- Obligation en termes de communication

Les projets sélectionnés feront partie du programme du 80^è anniversaire du jumelage avec Dundee et bénéficieront de la communication globale de la mairie concernant cet évènement.

Pour faire partie de ce programme, les porteurs de projets devront transmettre au service relations internationales, leurs éléments de communication (affiches, contenu ...) d'ici le 30 avril 2026.

Le logo de la mairie d'Orléans devra apparaître sur tout document réalisé par l'association pour son projet sélectionné dans le cadre du 80^è anniversaire du jumelage avec Dundee.

7 – Bilan

Les associations qui auront bénéficié d'une subvention devront transmettre un bilan quantitatif, qualitatif et financier de leur animation avant le 15 janvier 2027.

FICHE PROJET 80è ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE ORLEANS DUNDEE

Identification de l'association

Nom :

N° de Siret

N° de RNA

Adresse du siège social :

Code Postal

Commune

Représentant légal

Nom, Prénom

Fonction

Téléphone

courriel

Responsable du projet

Nom, Prénom

Fonction

Téléphone

Courriel

Le projet

Intitulé :

Descriptif :

Date, lieu et horaires

Budget du projet :

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant	Objet	Montant
TOTAL		TOTAL	

Montant de la subvention demandée :

Fait à

le

Signature